

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mission flash urgences : Force d'action rapide, les PSAD s'engagent !

Les prestataires de santé à domicile ont démontré leur capacité d'action rapide au plus fort de la crise sanitaire en permettant à plus de 100 000 patients sous oxygène et à des dizaines de milliers d'autres patients hospitalisés nécessitant une poursuite de traitement par perfusion de sortir précocement de l'hôpital dans les meilleures conditions de sécurité. Ils s'engagent à se mobiliser à nouveau avec leurs équipes pour contribuer à soulager les tensions hospitalières cet été.

Avec 2,5 millions de personnes prises en charge chaque année, les Prestataires de santé à domicile (PSAD) contribuent au maintien à domicile des patients en perte d'autonomie, que celle-ci soit liée à l'âge, au handicap ou à la maladie. C'est donc naturellement que la Fédération des PSAD a soumis ses propositions au Dr François Braun, président du syndicat Samu-urgence de France, chargé de trouver des solutions rapides pour soulager les services d'urgence cet été, dans le cadre de la Mission flash qui lui a été confiée.

Malgré un contexte de crise marqué par l'inflation et les baisses tarifaires, les PSAD concentreront leurs efforts, pour permettre l'accès aux soins de tous. Comme ils l'ont fait pendant la crise sanitaire en prenant en charge les patients dont l'état de santé permettait une prise en charge directe à domicile, ou permettait d'accélérer leur sortie, les 30 000 collaborateurs PSAD sont mobilisés pour contribuer au désengorgement des urgences saturées.

Des mesures simples et immédiatement activables par les PSAD permettront, dès cet été, de soulager l'hôpital public en évitant des hospitalisations ou en facilitant les sorties précoces en garantissant la qualité et la sécurité des soins :

Limiter les hospitalisations des patients déshydratés

Sur une période de canicule, plus de 2400 passages aux urgences sont liés à la déshydratation, soit un pic journalier à 300. Les PSAD se rendent quotidiennement au domicile des patients et jouent un rôle de premier plan dans la prévention et le repérage des personnes déshydratées. Les entreprises et associations PSAD s'organisent d'ores et déjà pour constituer le stock de matériel nécessaire aux perfusions d'hydratation.

Comment ?

- Grâce à la détection précoce des situations à risque d'hospitalisation et au rôle de coordination des prestataires en lien avec les infirmiers PSAD, les IDEL et les médecins libéraux.

- En permettant aux PSAD d'organiser et coordonner la prise en charge à domicile des patients déshydratés mais conscients, pour lesquels une hospitalisation n'est pas nécessaire. Pour cela, un protocole de prescription par l'IDEL est à définir dans le cadre de la coordination.
- En positionnant un stock stratégique de matériel et de produits nécessaires aux perfusions de réhydratation.

Favoriser la prise en charge à domicile des patients hospitalisés en rendant leur traitement disponible en ville

Certains patients pourraient aujourd'hui être suivis à domicile mais leur traitement comporte des molécules dites « non rétrocédables » en ville, ce qui bloque les retours à domicile.

Comment ?

- En revoyant la liste des molécules non rétrocédables en ville aujourd'hui obsolète.
- En permettant aux professionnels de ville de récupérer les traitements auprès des pharmacies des établissements, notamment les molécules analgésiques et les antibiothérapies, pour ensuite organiser leur administration au domicile du patient. Ceci avec l'accompagnement coordonné de l'infirmier libéral et l'infirmier PSAD, et retour d'information au médecin.

Prévenir le risque de chute des patients âgés

Les chutes des personnes âgées représentent 10% des motifs de recours aux urgences. 2 millions de patients de plus de 65 ans chutent tous les ans, ce qui constitue près de 100 000 hospitalisations évitables.

Comment ?

- En mobilisant les PSAD sur la prévention et le repérage des situations à risque avec retour au médecin traitant, ainsi que sur la formation des patients et aidants à la bonne utilisation des équipements.
- En facilitant l'accès aux chaussures orthopédiques délivrées par les PSAD
- En élargissant rapidement la capacité de prescription des aides techniques et dispositifs médicaux visant la prévention des chutes

Si les mesures qui seront retenues par la mission flash pour soulager les services d'urgence ont vocation à être dérogatoires, la Fédération des PSAD rappelle qu'une réflexion à long terme est indispensable, pour résoudre la crise systémique du système de santé. Les mesures proposées par les PSAD, si elles sont retenues par le Dr Braun et mises en place avec succès, devront être évaluées et pérennisées. Le domicile doit devenir par défaut le recours de première intention, et l'hôpital doit être réservé aux prises en charge complexes et aux urgences vitales.

Contact Presse :

Alexandra DUVAUCHELLE : 06 30 29 93 72